

Triathlon de Val-de-Reuil

Dimanche 14 septembre 2008

Descriptif des épreuves

Epreuve du dimanche 14 septembre

❖ Sprint

Distance : 750m-18km-5km

Vague 1: Réservé uniquement aux non licenciés FFTRI nés avant le 01/01/1993

Vague 2: Réservé uniquement aux licenciés FFTRI nés avant le 01/01/1993

❖ Longue Distance

Distance : 3km-89km-20km

Réservé aux seniors et vétérans (nés avant le 01/01/89), accessible aux non licenciés avec

« Pass-Journée Compétition » (+ 45 €)

Inscriptions : 06.87.17.54.99

Renseignements : 06.70.19.76.65

E-mail : michael.jeannin@yahoo.fr



Nouveauté : 1 parc à vélos

HORAIRES

Sprint

07h00 - Ouverture retrait des dossards (base de loisirs)

08h00 - Ouverture du parc (base de loisirs)

08h40 - Fermeture du parc

08h45 - Briefing

09h00 - Départ

18h30 - Remise des récompenses (stade)

Longue Distance

09h30 - Ouverture retrait des dossards (base de loisirs)

11h00 - Ouverture du parc (base de loisirs)

11h40 - Fermeture du parc

11h45 - Briefing

12h00 - Départ Longue Distance

18h30 - Remise des récompenses (stade)

Retrait des dossards possible la veille de 17h à 20h
Base de loisirs de Léry-Poses

ATTENTION :

Mise hors course si deuxième transition non rejointe avant 4h10 de course pour le Longue Distance

MODALITES D'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription dûment complété
- Règlement du montant de l'épreuve à l'ordre de Triat'Val
- Photocopie de la licence (licence compétition FFtri)
- Certificat médical de moins de 3 mois de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition pour les non licenciés
- Autorisation parentale pour les mineurs

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

A retourner avant le 08 septembre 2008 à :

ASSOCIATION TRIAT'VAL

BP 517

27105 Val De Reuil Cedex

Cachet de la poste faisant foi

	Nombre de places maximum	Tarif avant le 01/09/2008	Tarif après le 01/09 2008
Sprint non licenciés	200	20 €	25 €
Sprint licenciés	200	15 €	20 €
Longue Distance	350	40 € *	50 € *

* + 45 € pour les non licenciés

BULLETIN D'INSCRIPTION

Type d'épreuve (cochez l'épreuve choisie) :

Longue Distance Sprint

Nom : _____ **Prénom :** _____

Naissance : ____ / ____ / ____ F H

Adresse : _____

CP : _____ **Ville :** _____

Téléphone : _____ **Portable :** _____

E-mail : _____ **Nationalité :** _____

N° de licence FFTRI : _____

Club : _____

Je soussigné _____ certifie avoir pris connaissance du règlement de la course et m'engage à le respecter.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) : _____ autorise mon enfant à participer au triathlon et certifie avoir pris connaissance du règlement en vigueur.

Date : ____ / ____ / 2008

Signature : _____

Date : _____

Signature : _____

GRILLE DE PRIX Longue Distance

Equipe Homme : classement sur le cumul des places des 5 meilleurs équipiers et/ou équipières d'un même club.

1/ 600 € - 2/ 500 € - 3/ 400 € - 4/ 300 € - 5/ 200 € - 6/ 150 € - 7/ 120 € - 8/ 100€.

Equipe Femme : sur 3 équipières si 5 équipes minimum engagées

1/ 360 € - 2/ 270 € - 3/ 180 €

Scratch Homme :

1/ 600 € - 2/ 500 € - 3/ 400 € - 4/ 300€ - 5/ 200€ - 6/ 100€ - 7/ 90€ - 8/ 80€ - 9/ 70€ - 10/ 60€

Scratch Femme :

1/ 400 € - 2/ 300 € - 3/ 200 € - 4/ 100 € - 5/ 75 €

Vétéran Homme :

1/ 150 € - 2/ 100 € - 3/ 50 €

Vétéran Femme :

1/ 100 € 2/ 75 € 3/ 50 €

Prix individuels non cumulables et remis uniquement aux triathlètes présents.

GRILLE DE PRIX « MEILLEURS TEMPS »

100€ sont attribués au meilleur temps dans chaque discipline (natation, vélo, course à pied)

Meilleur temps natation Homme : 100€

Meilleur temps natation Femme : 100€

Meilleur temps vélo Homme : 100€

Meilleur temps vélo Femme : 100€

Meilleur temps course à pied Homme : 100€

Meilleur temps course à pied Femme : 100€

REGLEMENT

ART 1 : Le règlement appliqué sera celui de la FFTRI.

ART 2 : L'organisation fournit le bonnet de bain, la plaque à vélo et les dossards. Le reste de l'équipement est à la charge du concurrent. En cyclisme, le port du casque à coque rigide est obligatoire, jugulaire fermée.

ART 3 : L'athlète doit obligatoirement être capable de nager la distance de sa catégorie.

ART 4 : Pour la natation une combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16° pour le Sprint.

Combinaison obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 20° sur le Longue Distance.

ART 5 : Circuit vélo : respect obligatoire du code de la route sous peine de carton rouge. Interdiction de rouler en peloton (intervalle minimum de 7 m à respecter sauf dépassement).

ART 6 : Parcs à vélo : chaque concurrent devra respecter l'emplacement attribué par son dossard. La circulation dans le parc doit se faire à pied, vélo à la main, casque sanglé. L'accès au parc est interdit à toutes personnes extérieures à l'organisation.

ART 7 : Arbitrage : les sanctions seront sans appel (sauf épreuve LD, chpt de Normandie).

Sur épreuves LD et sprint, carton noir sans arrêt : pratique de la boucle de pénalité de 300 m.

Tout concurrent fautif n'ayant pas effectué sa pénalité sera disqualifié.

Un concurrent peut se voir appliquer plusieurs cartons noirs correspondant à plusieurs fois la boucle de pénalité.

ART 8 : Un temps limite de 4h10 sera appliqué à la fin du vélo sur l'épreuve Longue Distance. Au-delà de cette limite, tout concurrent encore sur le circuit vélo sera disqualifié. Pas de départ sur le circuit course à pied au-delà de cette limite.

ART 9 : En cas d'empêchement majeur, l'épreuve sera annulée, dans ce cas les frais d'engagement seront remboursés aux concurrents, déduction faite de 15% conservé par l'organisation pour les frais de dossiers.

ART 10 : Pas de remboursement des inscriptions pour tout désistement après le 08/09/2008.

ART 11 : Une pièce d'identité sera demandée lors du retrait des dossards.